



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

**Décision adoptée par la Conférence des OING le 30 janvier 2014
CONF/PLE(2014)DECI1**

La lutte contre le discours de haine

La Conférence des Organisations internationales non gouvernementales (OING) du Conseil de l'Europe :

Consciente de la montée du racisme et de l'intolérance en Europe,

Consciente de l'importance gravement néfaste pour la démocratie et la cohésion sociale que revêt le discours de haine et de ses conséquences destructrices pour la dignité humaine ;

Consciente du rôle que doit jouer en Europe la société civile pour le combattre ;

Rappelant la vocation du Conseil de l'Europe et de ses divers organes, dont la Conférence des OING et la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI), de promouvoir les droits de l'Homme, la démocratie et l'Etat de droit et de ce fait de lutter contre toutes les formes de racisme et d'intolérance ;

Décide :

D'inscrire à son programme 2014-2016 la lutte contre le discours de haine ;

De collaborer avec l'ECRI pour l'élaboration d'une « Recommandation de politique générale » de lutte contre le discours de haine destinée aux Etats membres du Conseil de l'Europe, se réjouissant de cette opportunité ;

De mener un programme de travail, en vue notamment d'élaborer un Livre blanc de la société civile pour lutter contre le discours de haine et de préparer un « Forum de la société civile », avec des médias et des partis politiques, destiné à lancer le Livre Blanc et la rédaction d'une Charte de bonne conduite pour lutter plus efficacement contre le discours de haine ;

De charger sa Commission droits de l'Homme d'organiser les travaux et de lui rendre compte régulièrement.